Logement militaire et résidence principale

Par ludodrock

Bonjour,

Je suis actuellement logé a titre gratuit dans une caserne militaire (pompier de paris) et je cherche a acheté une maison.

J'entreprends de passer mes repos et permissions (vacances) dans mon nouvel investissement donc en théorie plus de temps que dans mon appartement de fonction.

Comment dois je considérer mon achat ? Résidence principale ou secondaire, bien évidement l'idéal pour moi serait en principal.

Pour info je paye une taxe d' habitation sur mon lieu de travail mais aucun loyer

Merci pour votre aide

Cordialement

Par Yocool

Bonjour ludodrock
As tu eu une réponse à ton soucis je suis dans le même cas mais gendarme ;)
Merci